



Pour publication immédiate

CSHBO : baisse de 86 élèves

MANIWAKI, LE 13 NOVEMBRE 2014 – La glissade se poursuit : selon le décompte officiel du nombre d'élèves, fait le 30 septembre dernier, les effectifs au primaire et au secondaire ont diminué de 86 élèves à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en 2014-2015, comparativement à l'année précédente.

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance de ces données lors de leur séance régulière du mercredi 12 novembre, tenue à Maniwaki. Il s'agissait d'ailleurs de leur toute première séance suite aux élections scolaires du 2 novembre dernier. Lors de cette séance, la présidente, Mme Diane Nault, a présidé la première séance du nouveau conseil et elle a aussi été désignée comme représentante pour siéger sur la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau. Une vice-présidente a aussi été nommée, en la personne de Mme Denise Miron Marion.

Pour en revenir aux effectifs scolaires, en 2014-2015, ceux-ci se chiffrent à 2 453 élèves, contre 2 539 en 2013-2014. Selon le directeur du service des ressources éducatives, M. Stéphane Rondeau, cette diminution s'inscrit dans un processus qui s'étend depuis plusieurs années. Les effectifs ont ainsi baissé :

- ✓ de 58 élèves de 2009-2010 à 2010-2011,
- ✓ de 110 élèves de 2010-2011 à 2011-2012,
- ✓ de 101 élèves de 2011-2012 à 2012-2013 et
- ✓ de 79 élèves de 2012-2013 à 2013-2014.

La plus récente baisse est d'autant plus douloureuse qu'elle s'accompagne d'une diminution du nombre d'élèves du préscolaire 5 ans (-11 élèves), alors qu'il y avait eu une hausse l'année précédente (+13). La baisse globale des effectifs vient aussi démentir les prévisions ministérielles qui prévoyaient une stabilisation du nombre d'élèves, basée sur les naissances survenues sur le territoire au cours des dernières années.

Au cours de la séance de mercredi soir, les commissaires ont aussi adopté les états financiers 2013-2014, tel que déposés par la directrice du service des ressources financières, Mme Manon Riel. Ces états financiers laissent voir des revenus de 43,6 millions \$ et des dépenses de 44,1 millions \$, pour un déficit de 525 893 \$.

Au niveau de la loi 100, portant sur la réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative du secteur public, la commission scolaire a non seulement atteint mais largement dépassé les exigences gouvernementales. La CSHBO, comme toutes les commissions scolaires de la province, devait réduire d'au moins 10 % ses dépenses administratives de 2013-2014 par rapport à 2009-2010 et elle est parvenue à atteindre une réduction de 29 %.

Source : M. Charles Millar
Régisseur des services administratifs et aux communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239

Site Internet : www.cshbo.qc.ca